

N^o 28
 foulon
 François Emile
 âgé de 14 jours

L'an mil huit cent cinquante trois, le deuxieme jour du mois de Novembre
 à huit heures du matin, en la mairie et pardevant nous Louis Joseph
 Albert Maire officier de l'état civil de la Commune de Wizermes, Canton
 et arrondissement de Saint-Omer, Département du Pas de Calais,
 ont comparu François Joseph foulon, âgé de vingt sept ans
 ouvrier menuisier et Bernard Joseph foulon, âgé de soixante
 deux ans, manouvrier, tous deux domiciliés en cette Commune,
 lesquels nous ont déclaré que François Emile Joseph foulon,
 âgé de quatorze jours né et domicilié en cette Commune fils du
 premier comparant et de Marie Elisabeth Adelle Cadart,
 est décédé en la maison de son père d'ice en cette dite Commune
 hier à onze heures du matin, l'adite déclaration faite par
 les sieurs François Joseph foulon et Bernard Joseph foulon,
 ci dessus dénommés le premier père du défunt et le second
 aïeul, nous étant assurés du décès par notre transport

auprès de la personne décédée nous en avons sur le champ dressé
 le présent acte, lecture faite, les comparants ont déclaré en savoir
 signes de ce interpellé, et nous avons signé